



Note d'information à l'attention des patients en orthopédie Prothèse de Hanche / Prothèse de Genou Episode de soins

Vous êtes actuellement pris en charge par une équipe de soins en prévision d'une future intervention chirurgicale.

Les professionnels de santé concernés par votre prise en charge participent à une étude nationale portant sur de nouveaux modes de financements des soins, proposée par le Ministère des Solidarités et de la Santé et l'Assurance maladie.

L'objectif de cette étude est d'améliorer et de fluidifier l'ensemble de votre parcours de soins en facilitant la coordination entre vos différents professionnels de santé.

Vos données personnelles seront protégées

Votre équipe soignante reste responsable du traitement de vos données dans le cadre de votre prise en charge comme c'était le cas jusqu'à présent. La loi protège le caractère privé et la sécurité des informations concernant votre santé.

Votre avis nous intéresse

Dans le cadre de cette étude, le patient est placé au cœur du système et la qualité de sa prise en charge et sa satisfaction en sont les boussoles. Vous devriez ainsi percevoir au fil du temps des améliorations dans votre suivi et dans la communication et la coordination entre vos professionnels de santé. Vous ne devriez par exemple pas avoir à refaire certains examens puisque les résultats seront partagés entre professionnels.

Ainsi, sauf opposition de votre part, nous utiliserons vos coordonnées de contact afin de vous inviter à renseigner, si vous le souhaitez, un questionnaire simple et rapide, en lien avec votre prise en charge. Vos réponses ne seront pas restituées nominativement et serviront à améliorer les pratiques des professionnels de votre équipe soignante.

Pour cette finalité d'évaluation, les responsables de traitement prennent toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles. Vous pouvez à tout moment vous opposer au traitement des données utilisées dans les conditions précisées dans la partie « en savoir plus ». Quelle que soit la décision, celle-ci sera sans impact sur la prise en charge sanitaire et sur le remboursement des soins par l'Assurance maladie.

En savoir plus

Conformément au RGPD et à la loi n° 78-du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi informatique et libertés) et dans les conditions prévues par ces mêmes textes, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, ainsi que d'un droit à demander la limitation du traitement de vos données.

Pour les données relatives au financement et à l'évaluation, ces droits s'exercent auprès du Directeur de votre caisse d'Assurance maladie de rattachement en contactant le ou la délégué(e) à la protection des données. Vous pouvez à tout moment vous opposer au traitement de vos données pour l'évaluation et le recueil de votre avis.

Pour les données de votre dossier médical tenu par votre équipe soignante, ces droits s'exercent toujours auprès de ces professionnels.

Les données sont conservées pour la durée nécessaire à l'expérimentation et à la facturation soit au maximum 7 ans.

Cette durée de conservation peut être prolongée à 10 ans pour des données pseudonymisées avec une finalité d'évaluation des expérimentations.

En cas de difficulté dans l'application des droits énoncés ci-dessus, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), 3, place de Fontenoy 75 334 Paris Cedex 07.